

## QUAND DERMAFUTURA TÉLÉPHONE AUX SENIORS

Voici le courrier adressé à **DERMAFUTURA** par une consommatrice ulcérée par les sollicitations successives :

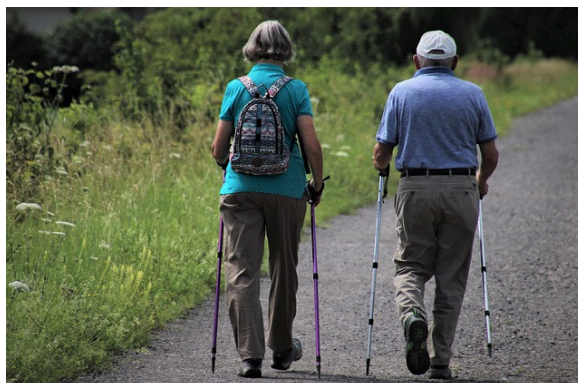
*« Merci SVP de réaliser le remboursement des factures du compte sur la facture ci-jointe. »*

*« Notre Maman a 82 ans et a été démarchée par téléphone, elle n'a fait qu'une seule commande, mais a reçu plusieurs colis dont les montants ont été retirés directement sur son compte bancaire. Les colis restent à votre disposition au domicile de notre Maman.*

*Ce principe de commercialisation et d'abus de personnes âgées est scandaleux ! Je constate sur les réseaux sociaux que vous êtes coutumier du fait... Je pensais qu'en Italie on avait le sens et le respect de la famille et de ses aînés ?*

Sans remboursement rapide de votre part nous porterons plainte auprès des services des fraudes. »

Voici déjà un an, le **Réseau anti-arnaques** publiait une mise en garde intitulée « **DERMAFUTURA** fourgue ». Hélas, rien n'a changé : des ventes réalisées au forcing et à des prix gonflés (un dentifrice de nuit à 21,50 €, une crème de nuit à 37,80 €...).



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))